Corriger son enfant (2 de 3)

Jean-Claude Guillaume

Cher Pasteur,

Nous poursuivons aujourd'hui, dans ce deuxième article, notre réflexion sur l'éducation des enfants. Le livre des Proverbes nous dit :

"La verge et la correction donnent la sagesse, mais l'enfant livré à lui-même fait honte à sa mère." (Pr. 29.15)

On parle beaucoup de nos jours, et à juste raison, de l'enfance maltraitée. Sans pour autant minimiser ce problème grave et révoltant, il existe une maltraitance des enfants dont personne ne parle, sauf l'Écriture. C'est celle de **l'enfant livré à lui-même.** Si on laissait un enfant livré à lui-même sur le plan physique, on parlerait

immédiatement de parents indignes. Or, c'est précisément ce que font, sur le plan psychologique, les adversaires de la correction.

Quantités d'adolescents font aujourd'hui honte à leur mère, parce qu'ils n'ont aucun repère concernant ce qui est bien ou mal. Tout leur semble permis, y compris poignarder un copain ou agresser un professeur. Et c'est l'aboutissement du fait d'avoir été "livré à soi-même". Beaucoup de parents essaient d'inculquer à leurs enfants de bons principes moraux. Mais ils le font trop tard. Quand je dis trop tard, je veux dire qu'ils n'ont pas développé chez eux, depuis la petite enfance, des habitudes (pour ne pas dire des réflexes conditionnés) d'obéissance. Sans ce premier stade de l'éducation, le second stade se révèle un échec.

Car il existe un second stade. L'Écriture nous dit :

"Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre ; et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas." (Pr. 22.6)

C'est le stade de l'instruction raisonnée. Cela dit, il est un peu trop schématique de parler de premier et de second stade, car il n'y a pas de coupure nette entre les deux. L'enfant se développe constamment, aussi bien au physique qu'au mental. Il est important d'être à tout moment au clair sur sa faculté de compréhension, afin de l'enseigner à son niveau. Si la phase de dressage à l'obéissance (pardonnez ce terme choquant, mais c'est, au début, de cela qu'il s'agit) a été bien menée, dans l'amour et l'obéissance (la nôtre) à la parole de Dieu, l'enfant acceptera d'obéir, non plus par simple réflexe, mais par une adhésion volontaire. Paul dit :

"Enfants, obéissez à vos parents, [...] et vous, pères, **n'irritez pas vos enfants**, mais élevez-les **en les corrigeant et en les instruisant** selon le Seigneur." (Éph. 6.1-4)

"Enfants, obéissez en toutes choses à vos parents, car cela est agréable dans le Seigneur. Pères, **n'irritez pas vos enfants**, de peur qu'ils ne se **découragent**." (Col. 3.20-21)

Il est question ici de l'obéissance de l'enfant, mais aussi de corriger et instruire. Il est évident que le verbe corriger n'implique pas nécessairement "la verge", comme dans les textes cités précédemment.

Mais l'apôtre insiste sur la nécessité de ne pas décourager l'enfant en l'irritant, par une correction ou une instruction inadaptée, ou injuste. Si une faute de notre enfant fait monter notre taux d'adrénaline, gardons-nous de décharger sur lui notre colère, qui n'aura rien de constructif. L'adrénaline est parfois nécessaire pour nous pousser à l'action, mais n'essayons pas de corriger une faute de notre enfant par une faute de notre part plus grande encore, car l'enfant n'en sera pas dupe !

Jean-Claude Guillaume

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

11 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 - www.topchretien.com